



Harcelement moral, insultes et menaces

Par lili, le **29/08/2009** à **22:45**

Bonjour,

J'ai porté plainte contre mon ex compagnon pour harcelement téléphonique, car il m'insulte et me menace par téléphone, me suit nuits et jours partout, chez mes amis, à mon travail. J'ai dû également déménager car je ne peux plus vivre seule, plus sortir seule non plus. Les policiers ne peuvent rien faire je n'ai soit disant pas de preuves. Je ne sais pas à quoi m'attendre suite à la plainte que j'ai posé contre lui, que puis-je faire en attendant? La vie quotidienne m'est insupportable. Ma plainte va servir à quoi? Vais-je avoir le droit à l'aide juridictionnelle ou vais-je devoir payer un avocat?

Merci.